



Le SAGE de la Vire

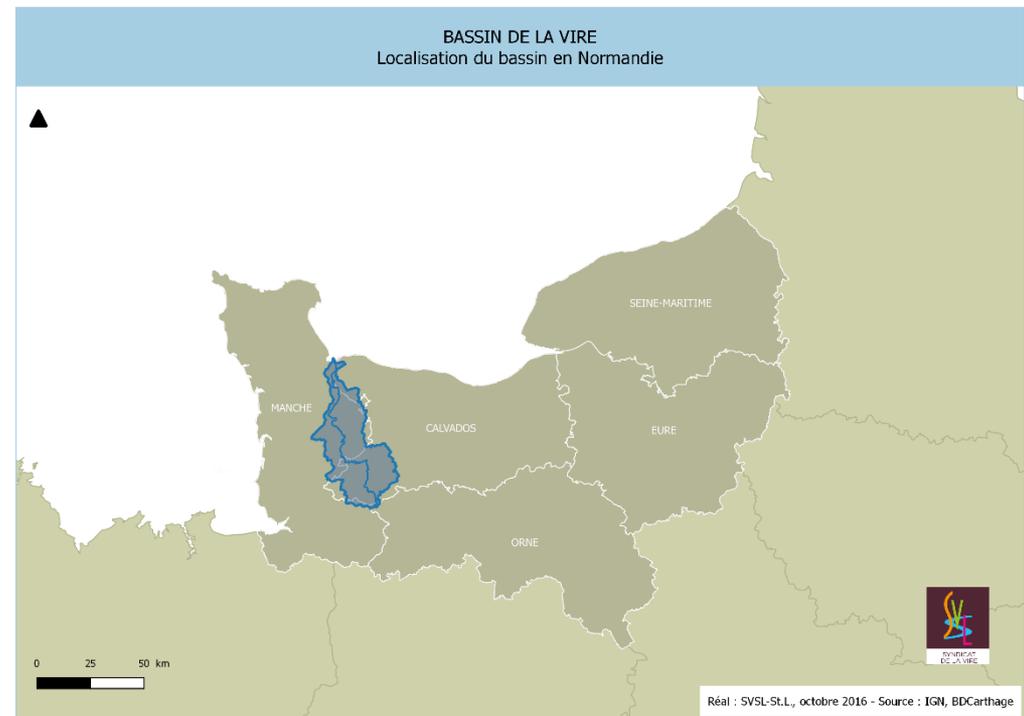
Réunion de la COMITER

8 mars 2017

Laurent PIEN, Président de la CLE
Stéphanie LEGENDRE, Syndicat de la Vire



// Historique et localisation :



- Avril 2007 **ARRÊTÉ DE PÉRIMÈTRE**
- Décembre 2007 **ARRÊTE DE CLÉ**
- Juin 2009 **ÉTAT DES LIEUX**
- Novembre 2012 **DIAGNOSTIC**
- Avril et décembre 2013 **SCENARIOS TENDANCIELS ET CONTRASTES**
- Mars 2016 **CHOIX DE LA STRATÉGIE ET DES OBJECTIFS**
- Avril à septembre 2016 **RÉDACTION DES DOCUMENTS DU SAGE**
- Décembre 2016 **ARRÊT DU PROJET DE SAGE**

(Arrêt de la procédure de décembre 2013 à juillet 2015)

// Fonctionnement:

Structure porteuse
pour l'élaboration :

SYNDICAT DE LA VIRE
(1/2 du territoire)

CLE :

51 MEMBRES
(61 membres jusqu'en
2015)

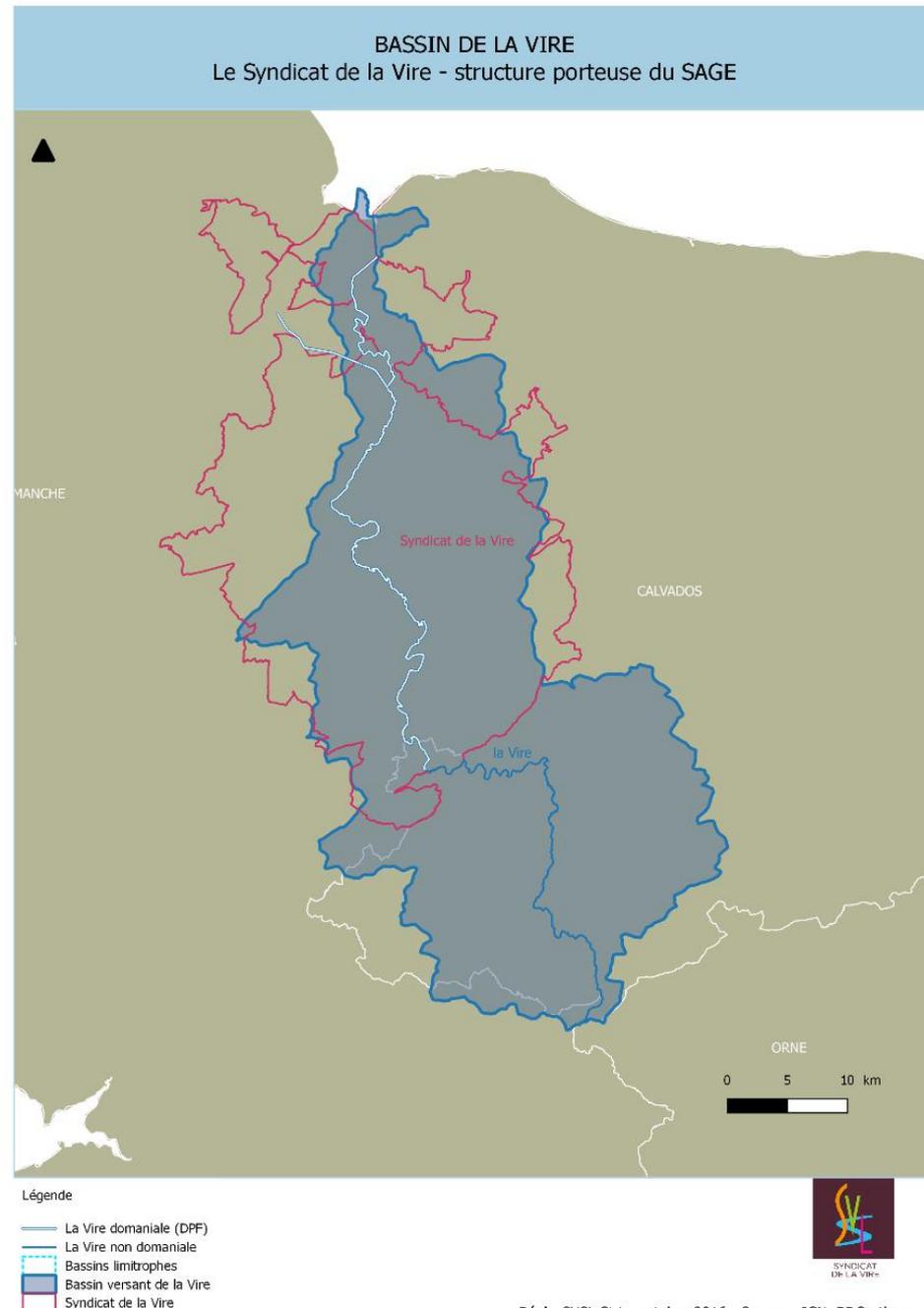
Bureau :

21 MEMBRES

3 groupes de travail
thématiques :

**QUALITÉ,
MILIEUX ET USAGES,
QUANTITÉS**

+ INTER-SAGE BAIE DES VEYS
(SAGE Douve-Taute)



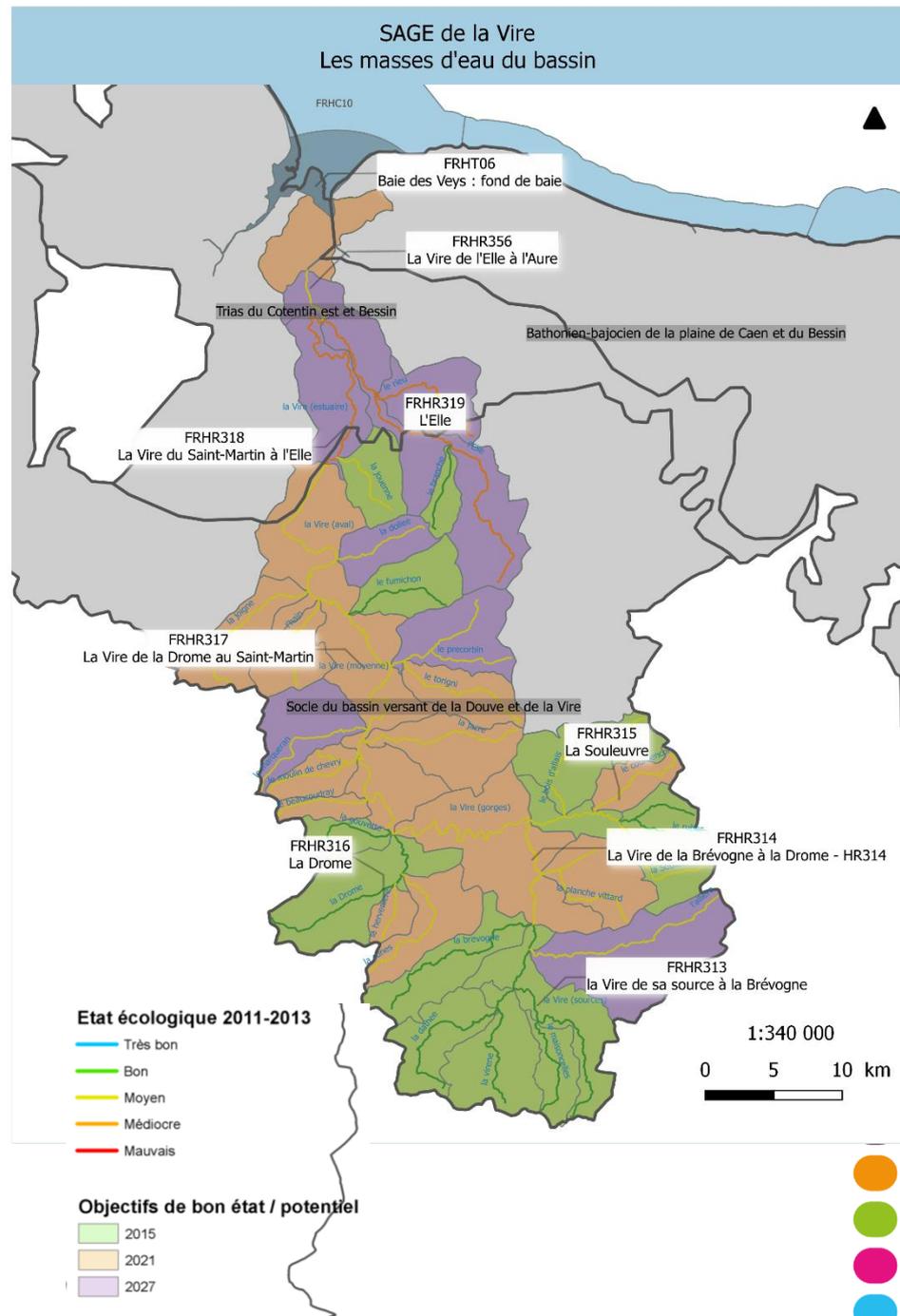
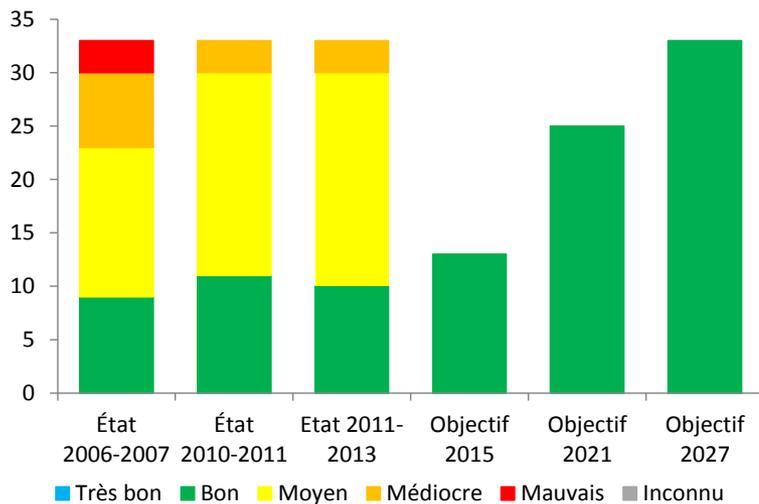
// Le bassin de la Vire :

33 MASSES D'EAU « COURS D'EAU »

2 MASSES D'EAU LITTORALES

(une de transition et une côtière)

3 MASSES D'EAU SOUTERRAINE



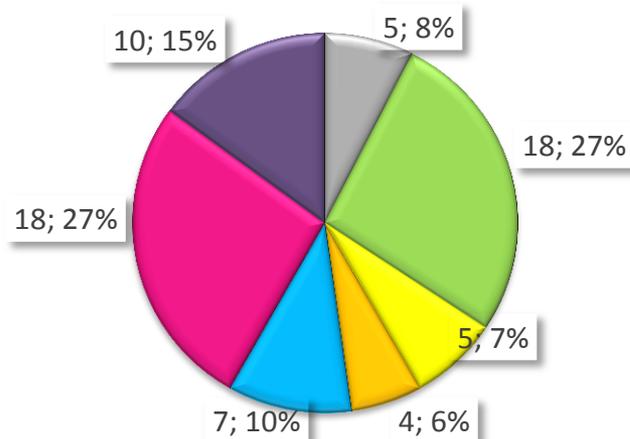
// Le contenu du SAGE :

1 OBJECTIF TRANSVERSAL : ANIMER ET GOUVERNER LE SAGE

6 OBJECTIFS THÉMATIQUES

1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES, SOUTERRAINES ET CÔTIÈRES
2. CONFORTER LA RESSOURCE EN EAU SUR LES ASPECTS QUANTITATIFS
3. RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS ET AUX SUBMERSIONS MARINES
4. AMÉNAGER L'ESPACE POUR LUTTER CONTRE LES RUISSELLEMENTS ET LIMITER LES TRANSFERTS
5. AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES
6. AMÉLIORER LA QUALITÉ DES MILIEUX ESTUARIENS ET MARINS

**67 DISPOSITIONS
ET 3 RÈGLES**



// Le contenu du SAGE :

1 disposition « emblématique »

5 / AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

41 Améliorer la continuité écologique sur l'axe Vire et les affluents

Masse d'eau	Objectifs de taux d'étagement
Vire moyenne (HR317)	Tendre à terme vers un taux d'étagement global de 30 % : Première étape à 41% sur la période du SAGE et étude complémentaire pour parvenir à 30%.
Gorges de la Vire (HR314)	Objectif de taux d'étagement de 21% : seuils ruinés en priorité + abaissement de certains autres seuils
Vire amont (HR313)	L'hydromorphologie ne constitue pas un enjeu sur cette masse d'eau, car le taux d'étagement, évalué à 11%,
Pour les affluents de la Vire	Diagnostic à actualiser ou réaliser sur l'ensemble des autres masses d'eau

// Le contenu du SAGE :

3 règles

ARTICLE N°1 : ENCADRER LA REALISATION DE NOUVEAUX OUVRAGES DANS LE LIT MAJEUR DES COURS D'EAU

Opposition systématique aux demandes sauf pour des enjeux de sécurité, d'extension de bâtiments à caractère économique et infrastructures publiques de captages et traitement,

ARTICLE N°2 : INTERDIRE LA DESTRUCTION DE ZONES HUMIDES

Opposition systématique aux demandes d'interventions sauf pour extension de bâtiments à caractère économique et infrastructures publiques de captages et traitement, DUP, DIG,

ARTICLE N°3 : ENCADRER LA CREATION OU L'EXTENSION DE PLAN D'EAU

Opposition systématique aux demandes d'interventions sauf pour les plans d'eau pour l'assainissement, l'eau potable, les activités nautiques et déplacement de mares de gabions.

// Le coût estimé du SAGE :

Un montant total estimé à près de 57 millions € (pour 6 ans) :

- 34 millions d'€ pour les mesures tendancielles ;
- 23 millions d'€ pour les mesures volontaristes.

La répartition des coûts par objectif

